



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 17/12/2020

Votre annonce n°20-146846 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J24 Avis de concession appel d'offre Dir23

Département(s) de publication : **36**
Annonce No **20-146846**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE**I.1) NOM ET ADRESSES**

CHATEAUX METROPOLE, Hôtel de Ville - CS80509, Point(s) de contact : Direction de la commande publique, 36012, Châteauroux Cedex, F, Téléphone : (+33) 2 54 08 35 56, Courriel : marches-publics@chateauroux-metropole.fr, Code NUTS : FRB03

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.chateauroux-metropole.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : transports publics de voyageurs

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE**SECTION II : OBJET****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé** : Délégation de service public relative à la gestion et l'exploitation des services de mobiliter et de transports de voyageurs

Numéro de référence : DSP20-01AGG

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 60112000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) **Description succincte** : La présente consultation a pour objet de la gestion et l'exploitation des services de mobilité et de transports de voyageurs pour Châteauroux Métropole. Les candidats remettront une offre de base, une offre variante obligatoire (optimisation du réseau) et devront présenter une offre sur 1 option (cadencement intégral de la ligne 1).

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 36 000 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Transport

II.2) DESCRIPTION**II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 60112000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB03

Lieu principal d'exécution :

- II.2.4) **Description des prestations** : La présente consultation a pour objet la gestion et l'exploitation des services de mobilité et de transports de voyageurs pour Châteauroux Métropole. Les candidats remettront une offre de base concernant l'exploitation et la gestion d'un réseau de transports établi sur la base du service existant comprenant : - 14 lignes régulières (7 régulières, 5 mixtes, 2 scolaires) - 1 service à la demande PMR - 2 lignes de dimanche - 1 service à la demande - 1 service à la demande le soir Les candidats devront intégrer dans une offre de base de nouvelles dessertes ou extensions de dessertes à partir de septembre 2022 (nouvelles dessertes commune du Poinçonnet, modification des services dans les communes de Coings et sur l'axe Ardentes/Etrechet, etc.). Les candidats proposeront aussi une offre " variante obligatoire " reprenant l'architecture du réseau de l'offre de base combinée à une amélioration de l'efficacité commerciale du réseau dans une optique d'optimisation des coûts à la charge de Châteauroux Métropole tout en garantissant le maintien d'une haute qualité de service. Enfin, les candidats devront également répondre sur une option portant sur le cadencement intégral de la ligne principale n°1. Le réseau conservera le principe du libre accès (gratuité). Les candidats, pourront, en outre, présenter une variante libre.
- II.2.5) **Critères d'attribution**
La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 36 000 000 euros
- II.2.7) **Durée de la concession**
Durée en mois : 72
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** :
Mots descripteurs : Transport

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : • Pièce n° 1 : Une lettre de candidature dûment datée présentant l'identité du candidat (forme juridique, raison sociale, date de création, montant et composition du capital de la société ainsi que la liste des principaux actionnaires). En cas de candidature groupée, une lettre commune doit indiquer l'identité de chaque membre du groupement, le caractère conjoint ou solidaire de celui-ci, ainsi que l'identité du mandataire.

• Pièce n° 2 : Une déclaration sur l'honneur dûment datée du candidat individuel ou, en cas de candidature groupée, de chaque membre du groupement, attestant : 1° Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 et suivants du code de la commande publique ; 2° Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application de l'article L. 3123-18 du code de la commande publique relative aux contrats de concession et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 et suivants du code de la commande publique, sont exacts ; 3° Qu'il respecte l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévus aux articles L. 5212-1 et suivants du code du travail. • Pièce n° 3 : Si le candidat individuel ou, en cas de candidature groupée, un des membres du groupement, est en situation de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ; • Pièce n° 4 : Les attestations d'assurance en cours de validité dont dispose le candidat ; • Pièce n° 5 : Un justificatif de moins de trois mois attestant de l'inscription au registre du commerce et des sociétés du candidat individuel ou, en cas de candidature groupée, de chaque membre du groupement ; • Pièce n° 6 : Le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat ou, en cas de candidature groupée, de chaque membre du groupement. Le candidat établi dans un Etat membre de l'Union européenne autre que la France doit produire : - Un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine, - Pour les impôts, taxes et cotisations sociales pour lesquelles il n'est pas délivré de certificat, il produit une attestation sur l'honneur, selon les mêmes modalités que celles qui sont prévues ci-dessus pour le candidat établi en France, - Le candidat établi dans un pays tiers doit, pour les impôts, taxes et cotisations sociales ne donnant pas lieu, dans ledit pays, à la délivrance d'un certificat par les administrations et organismes de ce pays, produire une déclaration sous serment effectuée devant une autorité judiciaire ou administrative de ce pays, - Les certificats délivrés dans une langue étrangère doivent faire l'objet d'une traduction assermentée en langue française.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Pièce n° 7 : Les bilans et comptes de résultat des trois derniers exercices (sauf pour les sociétés ayant moins de 3 ans d'existence), - Pièce n° 8 : Le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif à des prestations similaires à l'objet de la présente concession, réalisées au cours des trois dernières années (sauf pour les sociétés ayant moins de 3 ans d'existence), - Pièce n° 9 : Une note de présentation du candidat (forme juridique, date de création, capital social, actionnaires ou associés principaux), Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents ci-avant demandés, il est autorisé à produire tout document approprié de nature à faire apparaître la capacité économique et financière du candidat et notamment sa situation financière précise.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : • Pièce n° 10 : Un dossier de présentation des moyens humains et matériels du candidat en rapport avec l'objet du contrat ; • Pièce n° 11 : Une liste des missions permettant d'apprécier l'expérience du candidat : le candidat pourra limiter ses références aux missions assurées au cours des trois dernières années ; • Pièce n° 12 : Une copie de l'inscription au registre des transporteurs donnant droit à l'exercice de la profession de transporteur public routier de voyageurs, ou tout autre document lui permettant de faire la preuve de sa capacité professionnelle, notamment des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence du candidat pour fournir les prestations objet du contrat ; • Pièce n° 13 : Les documents visés par l'article R. 3113-8 du code des transports : la licence communautaire ou la licence de transport intérieur. Les candidats qui ne pourraient pas justifier de leur délivrance et dont l'offre aurait été retenue, devront prouver avoir engagé des mesures en vue de leur obtention au plus tard à la date de notification du contrat. • Pièce n° 14 : Une note sur les méthodes et les moyens que les candidats entendent mettre en œuvre pour l'exécution des missions, en vue d'assurer la continuité sur service public délégué et l'égalité de traitement des usagers devant le service public. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières. Les entreprises en cours de constitution seront admises à candidater conformément aux dispositions de l'article L.1411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ces entreprises devront fournir tout document permettant à Châteauroux Métropole d'apprécier ses garanties professionnelles et financières, son aptitude à assurer l'égalité des usagers et la continuité du service public. Pour faciliter les démarches administratives des candidats, des formulaires normalisés (DC1, DC2, etc.) regroupant certains des renseignements énumérés dans le présent règlement de la consultation sont disponibles notamment sur le site www.economie.gouv.fr

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

Le dossier de consultation précise les conditions d'exécution et les objectifs.

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

12 mars 2021 - 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La Communauté d'agglomération a décidé de recourir à une procédure ouverte conduisant les candidats à remettre, en même temps, leur candidature et leur offre. La Commission de délégation de service public procédera à l'analyse des candidatures et au choix des candidats admis à présenter une offre. Seules les offres des candidats admis seront alors ouvertes et analysées. La Commission de délégation de service public rendra alors un avis sur les offres. Le Président décidera librement de l'engagement de négociations avec le/les candidat(s) de son choix au vu de l'avis de la Commission de délégation de service public.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Limoges, 1 cours Vergniaud, 87000, Limoges, F, Téléphone : (+33) 5 55 33 91 55, Courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.limoges.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics, 118 cours du Maréchal Juin- TSA 10001, 33063, Bordeaux Cedex, F, Téléphone : (+33) 5 56 69 27 45, Courriel : na.polec@direccte.gouv.fr, Adresse internet : <http://www.economie.gouv.fr/daj>

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Se reporter au règlement de consultation.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Limoges, 1 cours Vergniaud, 87000, Limoges, F, Téléphone : (+33) 5 55 33 91 55, Courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.limoges.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

17 décembre 2020

Éléments de facturation :

Numéro du service exécutant : **FACTURES_PUBLIQUES**

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 24360032700015

Libellé de la facture : CHATEAUROUX METROPOLE Direction de la Commande publique Hôtel de Ville Place de la République CS 80509, F-36012 Chateauroux Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 12 mars 2021

Objet de l'avis : délégation de service public relative à la gestion et l'exploitation des services de mobiliter et de transports de voyageurs

Nom de l'organisme : CHATEAUROUX METROPOLE

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

